

## **Notre association diffamée au Conseil de Paris** **(30/03/10)**

Lors de la séance du 30 mars, la conseillère de Paris Karen Taïeb a déclaré à propos du projet des Halles : « *Nous pouvons dire, mes chers collègues, que ce projet a été bien mené, bien débattu, bien étudié. Je regrette que certains aient décidé cependant d'en faire un enjeu électoraliste, comme l'association Accomplir, qui est allée jusqu'à distribuer des tracts à l'entrée des bureaux de vote, un geste peu républicain* ». Cette accusation a été reprise par Anne Hidalgo un peu plus tard : « *Je remercie Karen Taïeb d'avoir souligné le caractère peu républicain de l'attitude notamment d'une association qui effectivement s'est permis de distribuer des tracts devant les bureaux de vote lors du deuxième tour de scrutin* ».

Apparemment, ces deux personnes sont très mal informées. Nous n'avons pas distribué un « tract » mais la *Lettre d'Accomplir*, notre bulletin d'information mensuel, qui ne comportait aucune allusion aux élections régionales, ni aux candidats, ni aux partis en compétition. Certes, elle comprenait des propos assez critiques à l'égard du Maire de Paris, mais également à l'égard du ministre de la Culture, qui est du bord politique opposé ; et aucun des deux n'était candidat aux élections régionales. Enfin, nous n'avons pas distribué cette *Lettre* devant les bureaux de vote mais sur le marché Montmartre, entre 10h et 13h, comme chaque mois.

Deux personnes nous ont adressé des reproches oralement ce jour-là, mais elles n'ont pas été en mesure d'inscrire de réclamation à ce sujet sur le registre électoral, pour la bonne raison que nous n'avons commis aucune infraction au Code électoral. L'accusation selon laquelle nous aurions commis un acte « peu républicain » est donc déplacée et injuste. Bien entendu, ce n'est pas ce genre de propos diffamatoire qui nous arrêtera dans notre mobilisation citoyenne, bien au contraire !